

UNE OFFRE DE MISE EN RELATION A 60€ TTC* QUI COMPREND :

En complément, **Merci Julie** propose une offre de mise en relation avec des entreprises et artisans répondant aux critères de notre charte de confiance.

Vous recevrez :

1. plusieurs devis de travaux pour réaliser votre projet.
2. l'analyse synthétique des experts de notre équipe pour valider la conformité des devis au regard de vos besoins, de vos capacités et des caractéristiques de votre logement.

* 30 € après crédit d'impôts.

Hexa
Coop



Une approche humaine, éthique et professionnelle.



Merci
Julie



N'hésitez pas à contacter
notre assistante sociale qui est à votre écoute pour
répondre à vos questions :

Quelles aides
puis-je obtenir ?

À qui dois-je
m'adresser ?

Comment puis-je
obtenir un devis
pour les travaux ?

Mes ressources me
permettent-elles de
financer mon projet ?

Est-ce que vous pouvez
m'aider à remplir les
formulaires de demande ?



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ADMINISTRATIF



PRENEZ UN RENDEZ-VOUS :

L'équipe de **Merci Julie** peut intervenir à distance pour répondre à vos questions grâce au **télé-suivi social** à l'adresse suivante :

suivi@merci-julie.fr

ou au numéro suivant :

01 80 87 69 22

Vous envisagez de faire des travaux et vous souhaitez connaître les aides financières auxquelles vous êtes éligible ?

Merci Julie vous propose de vous accompagner pour faciliter la recherche de financements et pour mener à bien votre projet d'aménagement.

UNE OFFRE DE SUIVI SOCIAL A 96€ TTC* QUI COMPREND :

1. Une évaluation à distance, par téléphone ou en visio, de vos besoins et ressources
2. Une analyse personnalisée des aides existantes auxquelles vous êtes éligible
3. L'édition d'un plan prévisionnel de financement
4. Un accompagnement pour compléter les formulaires de demandes d'aides financières

Cet accompagnement social et administratif inédit vous apporte ainsi les éléments d'aide à la décision dont vous avez besoin.

Je suis à votre disposition pour vous expliquer les aides (Action Logement, MDPH, ANAH, APA, crédit d'impôts, ...)



Hexa
Coop

* 48 € après crédit d'impôts.

QUELLES SONT LES AIDES EXISTANTES POUR AIDER À FINANCER LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ?

Pour les personnes de - de 60 ans en situation de handicap :

▶ MDPH :

- Prestation de Compensation du Handicap : PCH
- Fond de compensation : FDC (aide complémentaire à la PCH)



Pour les personnes de + de 60 ans en situation de perte d'autonomie :

Si elles ont un degré d'autonomie

avec un GIR 1 à 4 :

▶ APA (Allocation Pour l'Autonomie)

▶ Aide Action Logement

Si elles ont un degré d'autonomie

avec un GIR 5 à 6 :

▶ Caisse de retraite principale (CNAV / CARSAT, MSA...)

▶ Caisse de retraite complémentaire (Malakoff Médéric, Agirc-Arrco, Humanis...)

Pour les personnes de 70 ans et + :

▶ Aide Action Logement

En complément, le service de suivi social et administratif de Merci Julie vous accompagne pour :

- **L'ANAH** : Dossier de l'Agence Nationale de l'Habitat (pour les propriétaires, sous conditions de ressources)
- **Le Crédit d'impôt** à hauteur de 25% du montant total des travaux (sous réserve d'éligibilité)
- **Le prêt à taux réduit via Action logement** pour financer les travaux exclusivement de la salle de bains
- **Le prêt à l'amélioration de l'Habitat (PAH) de la CAF** - (Pour les titulaires de prestations familiales)
- **Les aides des mutuelles et des assurances** (selon les contrats souscrits)